

Syndicat Mixte Decoset

# RAPPORT ANNUEL



2024

decoset



**Syndicat Mixte Decoset**  
Rapport Annuel 2024

Directeur de publication :  
Vincent Terrail-Novès  
Conception graphique & rédaction : Decoset

Imprimé à 80 exemplaires  
sur papier recyclé.

Decoset, 2-4 rue Jean Giono  
31130 Balma  
05 82 06 18 30 | [contact@decoset.fr](mailto:contact@decoset.fr)  
<http://www.decoset.fr/>

# SOMMAIRE

## 01.

### L'ESSENTIEL DE 2024

- 2024 en bref *Page 8*
- Tendances globales *Page 10*

## 02.

### UN TOURNANT TECHNIQUE ET CONTRACTUEL : ADAPTER NOS MARCHÉS AUX NOUVEAUX DÉFIS

- Une nouvelle Délégation de Service Public pour la valorisation énergétique *Page 14*
- Centre de tri et déchèteries *Page 18*
- Mise aux normes et confortement de l'UVE de Toulouse *Page 20*

## 03.

### UNE PRÉSENCE TOUJOURS PLUS FORTE SUR LE TERRAIN

- Une réorganisation interne *Page 24*
- La poursuite de la concertation continue *Page 26*
- Le Hall 9 *Page 28*
- Les actions de prévention se poursuivent *Page 30*

## 04.

### INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Flux et gisements *Page 34*
- Indicateurs techniques et financiers *Page 36*
- Budget vert *Page 38*
- Marchés publics *Page 39*

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 1er janvier 2024, le centre de tri de Toulouse, situé impasse Marie Laurencin, était transféré de Toulouse Métropole à Decoset.

Après ceux de 2021, ce dernier transfert de compétence au profit de Decoset permet enfin au syndicat mixte d'exercer la plénitude des compétences inscrites dans ses statuts. Ainsi, au-delà de l'augmentation des effectifs induite par ce transfert, 2024 constitue à la fois l'aboutissement de la transformation statutaire entamée en 2018 puis amplifiée en 2021 et le début d'une **nouvelle ère**.

L'année **2024** a tout d'abord marqué un tournant en matière contractuelle. Les deux Délégations de Service Public (DSP) arrivant à leur terme au 31 décembre 2024, les élus et agents du syndicat mixte ont œuvré tout au long de l'année afin de préparer la **nouvelle DSP** devant regrouper les deux **Unités de Valorisation Énergétique** (UVE) de Bessières et Toulouse sous un seul et même contrat.

Tournant technique également en 2024, qui a vu le lancement des travaux de construction d'un tout **nouveau centre de tri à Bessières**. Ce futur centre de tri, une fois sa construction terminée et son exploitation lancée, deviendra le plus grand de France en termes de capacité de traitement, et sera équipé des toutes **dernières technologies** disponibles. Mais cet outil industriel fera également la part belle à la prévention, avec un **espace pédagogique de 300 m<sup>2</sup>** dédié à la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets.

---

**2024 CONSTITUE À LA FOIS L'ABOUTISSEMENT DE LA TRANSFORMATION STATUTAIRE ENTAMÉE EN 2018 PUIS AMPLIFIÉE EN 2021 ET LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE.**

---

Enfin, un tournant structurel, avec une importante réorganisation interne en 2024. Outre l'arrivée dans les effectifs du syndicat des agents du centre de tri de Toulouse, une **nouvelle direction** a vu le jour au sein de Decoset durant l'année 2024. La **Direction de la Transition et de l'Accompagnement aux Changements** (DTAC) a ainsi été créée, renforçant plus encore l'engagement de Decoset en faveur de la **réduction des déchets et de la sensibilisation des publics** aux enjeux de la gestion des déchets.

L'année écoulée aura donc été, une fois encore, très riche pour le syndicat mixte Decoset qui poursuit sa transformation et continue de poser les bases d'un service public de traitement des déchets de qualité, optimisé et **tourné vers les exigences de demain**.



**Vincent Terrail-Novès**

Président de Decoset,  
vice-président de Toulouse-Metropole  
et Maire de Balma

# LES ÉLUS



**Béatrice Ursule**  
Toulouse Métropole

1 ÈRE VICE-PRÉSIDENTE  
Marchés Publics



**Xavier Normand**  
Sicoval

2 ÈME VICE-PRÉSIDENT  
Innovation, nouvelles filières de  
valorisation - Financements -  
Labellisation du service



**Stéphane Charpentier**  
Grand Ouest Toulousain

3 ÈME VICE-PRÉSIDENT  
Ressources Humaines  
et Moyens Généraux



**Joël Bouche**  
C.C Coteaux du Girou

4 ÈME VICE-PRÉSIDENT  
Exploitation des installations  
et Logistique



**Janine Gibert**  
C.C du Frontonnais

5 ÈME VICE-PRÉSIDENTE  
Prospective foncière -  
Relations avec les adhérents



**Pierre Bertorello**  
Toulouse Métropole

6 ÈME VICE-PRÉSIDENT  
Finances, Budget - Animation  
et Prévention



**Bruno Espic**  
Toulouse Métropole

7 ÈME VICE-PRÉSIDENT  
Grands projets et Travaux



**Jean-Marc Dumoulin**  
C.C Val'Aigo

8 ÈME VICE-PRÉSIDENT  
Énergie et Valorisation Énergétique



**Pierre Trautmann**  
Toulouse Métropole

9 ÈME VICE-PRÉSIDENT  
Délégations de Service Public  
et Modes de Gestion, CDSP

## 32 ÉLUS AU COMITÉ SYNDICAL

**Le bureau s'est réuni à 6 reprises.** Ces réunions permettent aux élus de piloter les projets stratégiques de Decoset, de rendre des arbitrages et de préparer les comités syndicaux.

**La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie 8** fois au cours de l'année 2024. Les principaux marchés attribués lors de ces séances sont présentés en page 37.

**La CDSP, s'est également réunie une fois en 2024,** afin d'analyser les offres initiales de la DSP et d'autoriser l'engagement des négociations.

**La CCSPL, composée des représentants des associations locales, s'est réunie une fois** afin de soumettre à approbation les CRTF 2023 de la SETMI et d'Econotre.

**Le comité syndical s'est réuni 5 fois en 2024 et a adopté 66 délibérations portant notamment sur :**

- L'approbation du plan d'administration éco-exemplaire
- L'acquisition de terrains ou d'immobilier pour la réalisation des projets d'équipements de Decoset (centre de tri à Bessières, plateforme de compostage à Grenade, déchèterie de Verfeil)
- L'approbation de conventions pour les REP et le réemploi
- L'approbation du choix du délégataire de la DSP relative aux 2 UVE du territoire de Decoset
- L'approbation de la convention de mise à disposition du Hall 9 par Toulouse Métropole
- La demande d'autorisation environnementale ICPE pour la future déchèterie de Ribaute
- La dénomination du futur centre de tri situé Bessières

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur la page « Publications » du site de Decoset :  
<https://decoset.fr/publications/>  
ou en flashant ce QR code :



# VISION D'ENSEMBLE

8 EPCI  
adhérents

153  
communes

+ 1M  
d'habitants

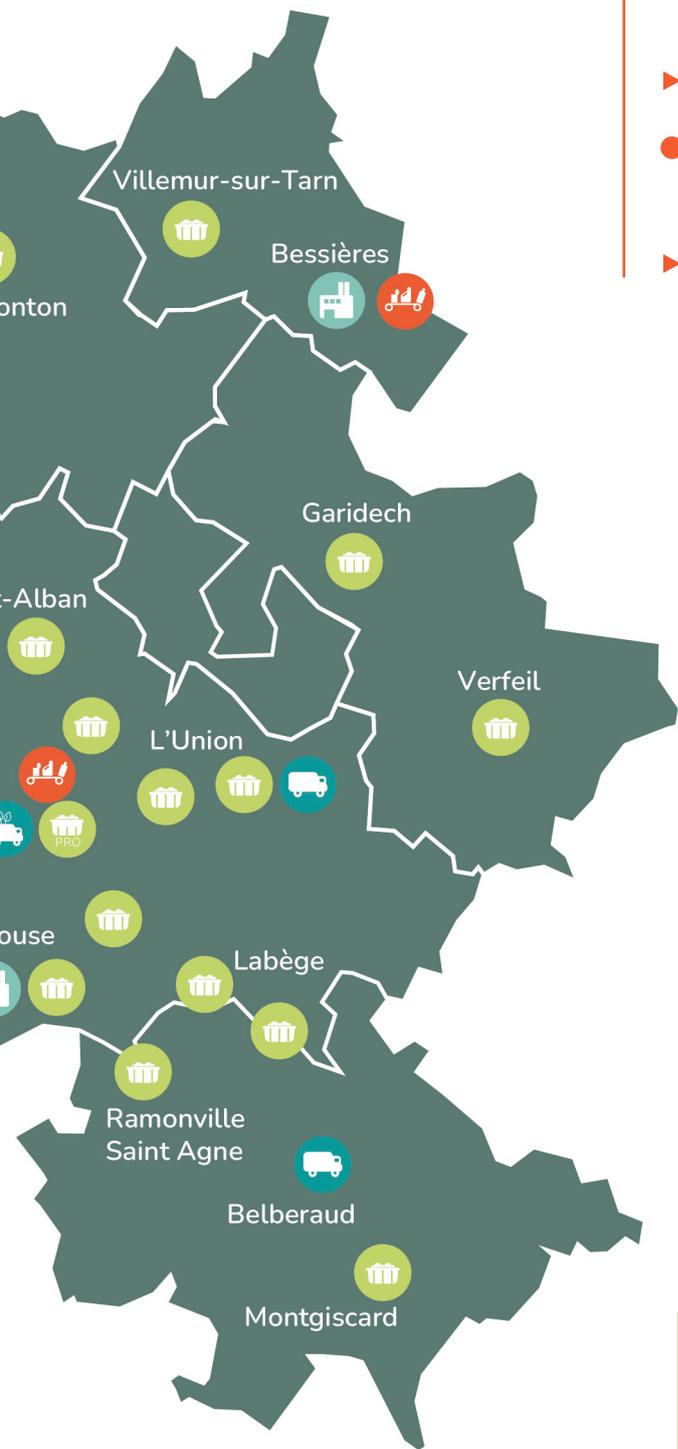
## PLATEFORME DE COMPOSTAGE

- **Plateforme de compostage de Léguevin**  
Chemin de la Gaillarde, 31490 Léguevin  
Exploitée en DSP par Econotre
- ▶ Capacité de 8 000 tonnes/an

## UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

- **UVE Bessières :**  
Route de Montauban, 31660 Bessières  
Exploitée en DSP par Econotre
- ▶ Capacité 196 000 tonnes/an
- **UVE Toulouse :**  
11 Chemin de Perpignan, 31200 Toulouse  
Exploitée en DSP par SETMI
- ▶ Capacité 330 000 tonnes/an.





## CENTRES DE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS

- **Centre de tri de Bessières**  
Route de Montauban, 31600 Bessières  
Exploité en DSP par Econotre pour Decoset  
▶ Capacité de 30 000 tonnes/an
- **Centre de tri de Toulouse**  
4 impasse Marie-Laurencin, 31200 Toulouse  
Exploité en régie par Decoset  
▶ Capacité de 25 000 tonnes/an

## CENTRES DE TRANSFERT

- **4 centres de transfert** exploités en DSP par Econotre
- **1 centre de transfert** géré en régie par Decoset
- **1 centre de transfert déchets verts et bois** géré en régie par Decoset

## DÉCHÈTERIES

- **7 déchèteries** gérées en régie par Decoset  
▶ Production annuelle d'environ 20 000 tonnes
- **13 déchèteries** gérées en prestation par Suez  
▶ Production annuelle d'environ 90 000 tonnes



# NOS EQUIPEMENTS ET FILIERES



- Matériel connecté
- Virtual de réalité
- Réalité augmentée
- Vidéo (BDO)
- Vidéo en 3D

## FINANCIER/ CENTRE DE TRI EN 2026 A BESSIERES

- Travaux de construction réalisés en novembre 2023
- Fin des travaux début 2025
- Exploitation par PROPEC (Lyonnais 2025)
- Capacité de 47 400 tonnes par an
- Fin des travaux d'exploitation fin 2026



Conférence annuelle élargie 17/09/2024

01.1.

L'ESSENTIEL DE 2024

---

# 2024 en bref

## OBLIGATION DU PASS DÉCHÈTERIE AU 1<sup>ER</sup> MARS 2024

À compter du **1er mars 2024**, le PASS Déchèterie est devenu obligatoire sur l'ensemble du territoire de Decoset.

**220 000** foyers équipés du PASS Déchèterie au 31 décembre 2024.



LE PASS DÉCHÈTERIE A ÉTÉ DÉPLOYÉ À PARTIR DU 1ER JUILLET 2023 POUR UNE **PÉRIODE EXPÉRIMENTALE DE 8 MOIS**, PÉRIODE DURANT LAQUELLE L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES POUVAIT SE FAIRE SANS PASS.

## CONFÉRENCE ANNUELLE ÉLARGIE

Le **17 septembre 2024** s'est tenue la toute première conférence annuelle élargie de Decoset. Cette rencontre, qui s'inscrit à l'origine dans le **rapprochement entre élus et administrés** voulu par les parties prenantes de la concertation continue, a pour vocation à être pérennisée dans les années à venir.

**2024 : ANNÉE DE LANCEMENT DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE ÉLARGIE DURANT LA CONCERTATION CONTINUE**



## SIGNATURE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

**1,4 MILLIARDS D'EUROS** C'EST LE MONTANT DU CONTRAT DE DSP CONCLU ET SIGNÉ AVEC LE DÉLÉGATAIRE

Le 16 octobre 2024, la nouvelle DSP a été signée entre **Evoneo** (Suez et Banque des territoires) et Decoset pour l'exploitation des deux UVE du syndicat (Bessières et Toulouse). Ce contrat, d'une durée de **20 ans**, a fait l'objet d'une préparation minutieuse, de la part des équipes de Decoset, qui a permis de retenir le délégataire offrant toutes les garanties d'un service public de qualité.



## INVESTISSEMENTS

**43 millions d'euros.**

C'est le montant total des investissements sur l'année 2024.



Ce chiffre est le plus important jamais enregistré par le syndicat mixte Decoset depuis sa création en termes d'investissements (10 millions en 2023 et 3 millions en 2022).

Ce montant s'explique principalement par les **29 millions d'investissements** sur le futur centre de tri de Bessières et 11 millions dans les rénovations de l'UVE de Toulouse.



01.

# Tendances globales

**TOTAL DÉCHETS**  
610 475 T



**406 840 T**  
ORDURES MÉNAGÈRES



**112 470 T**  
DÉCHÈTERIES



**30 748 T**  
VÉGÉTAUX (HORS DÉCHÈTERIE)



**47 787 T**  
EMBALLAGES ET PAPIERS



**12 630 T**  
ENCOMBRANTS

**COÛT GLOBAL /HAB**  
61,21€/HAB\*

\*Sur la base d'un total de 1 072 369 habitants en 2024.



**0,67 €** par habitant/an  
ENCOMBRANTS



**1,80 €** par habitant/an  
VÉGÉTAUX



**4,59 €** par habitant/an  
TRANSFERT



**11,89 €** par habitant/an  
EMBALLAGES ET PAPIERS



**11,46 €** par habitant/an  
DÉCHÈTERIES



**30,80 €** par habitant/an  
INCINÉRATION

## PRINCIPALES FILIÈRES DE VALORISATION

581 368 T

21 739 T

Autre valorisation

603 107 T valorisées = **98%**



**12.7 %**  
77 655 T  
MATIÈRE



**11.2 %**  
68 461 T  
ORGANIQUE



**71.3 %**  
435 252 T  
ÉNERGÉTIQUE

### ÉCONOTRE



**33 424 MWh**  
CHALEUR



**92 054 MWh**  
ÉLECTRICITÉ

## TOTAL DANS UVE

390 765 MWh\*\*

\*\* Énergie vendue.

### SETMI



**263 633 MWh**  
CHALEUR



**1 654 MWh**  
ÉLECTRICITÉ



Travaux au nouveau centre de tri de Bessières

# 02.

**UN TOURNANT TECHNIQUE ET  
CONTRACTUEL : ADAPTER NOS  
MARCHÉS AUX NOUVEAUX DÉFIS**

---

# Une nouvelle DSP pour la valorisation énergétique

## LES DEUX DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

L'année 2024 marque un tournant important pour Decoset, notamment dans la gestion de ses **Unités de Valorisation Énergétique (UVE)**. En effet, après de longs mois de travail, un candidat unique a été retenu pour exploiter l'unité de **Bessières** et l'unité de Toulouse.

À l'origine, les deux UVE de Decoset étaient exploitées séparément par deux entités distinctes. L'UVE de Bessières était exploitée au moyen d'une société dédiée appelée **Econotre** (filiale de Suez) et l'UVE de Toulouse exploitée par la **SETMI** (filiale de Véolia).



La DSP « Econotre 2001-2024 » regroupait dans le contrat une UVE (Bessières), un centre de tri (Bessières), une plateforme de compostage (Léguevin) et quatre centres de transferts (Grenade, L'Union, Colomiers et Belberaud).

La DSP « SETMI 2007-2024 » regroupait quant à elle une UVE (Toulouse), transférée à Decoset en 2009 suite à la création de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, devenue depuis 2015 Toulouse Métropole.



## LE CHOIX DE DECOSET

Les DSP permettant de gérer ces infrastructures arrivant à leur terme, Decoset a fait le choix de **réunir ses deux UVE sous une seule et même DSP**, afin d'optimiser le fonctionnement entre les deux équipements et d'améliorer toujours plus la qualité du service public proposé à ses administrés.

Le centre de tri de Bessières, exploité jusqu'à la fin de l'année 2024 par Econotre est remplacé par un **nouveau centre de tri**, également situé à Bessières mis en service en avril 2025 et dont la réception est prévue à la fin du **troisième trimestre 2025**. L'exploitation et la construction sont encadrées par un Marché Global de Performance confié à la société **PAPREC**. La plateforme de **compostage** de Léguevin, ainsi que les **quatre centres de transfert**,

sont quant à eux encadrés par des marchés d'exploitation que les équipes de Decoset ont dû préparer : 1 marché d'exploitation remporté par **SUEZ** pour la plateforme de compostage et 1 marché d'exploitation des 4 centres de transfert remporté par **Véolia**.



## LA PRÉPARATION DE LA DSP

Afin de préparer au mieux ce nouveau contrat, Decoset a organisé la première partie du projet en deux phases distinctes au travers de la mise en place d'un **Comité de Pilotage** (COFIL) composé d'élus et de décideurs des collectivités adhérentes de Decoset et en parallèle d'un **Comité Technique** (COTECH) chargé d'analyser et intégrer dans les documents de la consultation les demandes du COFIL.

Le premier COFIL, en date du 09/02/2022, a notamment permis de proposer aux membres les deux alternatives contractuelles (un seul contrat pour les deux unités ou deux contrats, un par

équipement) et de lister les actions à mettre en œuvre : effectuer un sourcing auprès des entreprises, effectuer un benchmark auprès des collectivités ayant des contrats similaires, consulter la concurrence et consulter la Préfecture.

Le deuxième COFIL du 07/07/2022 a quant à lui permis notamment d'acter le choix d'un **contrat unique de DSP** (Délégation de Service Public) **pour les deux unités**, de confirmer le dimensionnement de la future UVE, qui remplacera l'actuelle usine de Toulouse et de valider la durée du contrat à 20 ans.

CETTE RÉUNION DE PILOTAGE A ÉGALEMENT PERMIS AU SYNDICAT MIXTE DECOSSET ET À SES ÉLUS DE SE POSITIONNER SUR LE PRINCIPE DE LA **PRIORISATION DE LA VALORISATION DE LA CHALEUR** PAR RAPPORT À L'ÉLECTRICITÉ EN CE QUI CONCERNE LA VALORISATION DE L'ÉNERGIE ISSUE DE L'**UVE DE TOULOUSE**.

Enfin, un troisième comité de pilotage s'est réuni le 07/02/2023 et a notamment permis aux élus du syndicat de valider définitivement le planning des négociations avec les candidats retenus à l'issue de la phase de publication de la DSP, d'entériner les principes du dimensionnement technique, avec notamment le principe d'un programme qui devra favoriser un schéma de valorisation permettant de **maximiser la production de chaleur** (avec une obligation pour les candidats de présenter des engagements élevés) sur l'UVE de Toulouse et enfin, d'arbitrer sur le devenir des **quais de transferts** de la DSP Econotre, sur l'avenir du traitement des **mâchefers** et sur la **déconstruction de l'UVE de Toulouse** actuelle.

En parallèle de ces trois comités de pilotage, **6 comités techniques** (COTECH) ont eu lieu, du 16/02/2022 au 30/11/2022.

### LES COMITÉS TECHNIQUES

Ils ont permis de préciser tous les aspects techniques, juridiques et financiers nécessaires à l'élaboration des documents de la **consultation**. Chacun des COTECH étaient également alimentés par des travaux spécifiques sous la forme de focus thématiques, (12 thèmes différents), réunissant tous les spécialistes des services de Decoset, de ses adhérents et de l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage.



## 02. LA PROCÉDURE

Le contrat de concession, qui a pour objet la délégation du service public de traitement et de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés de Decoset au moyen des UVE de Bessières et de Toulouse, a fait l'objet d'une procédure divisée en **quatre grandes phases** :

- **La phase préalable à la publication de l'AAPC** (Avis d'Appel Public à la Concurrence), pendant laquelle les équipes ont finalisé la rédaction du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) du 30/11/2022 au 02/06/2023.

- **La phase de consultation**, d'une durée de **5 mois** environ, entre le 02/06/2023 et le 27/10/2023, comprenant une visite obligatoire des sites pour les candidats et autant de visites complémentaires souhaitées, afin que tous les candidats connaissent parfaitement les installations objets de la consultation. C'est également une période de réponse aux questions des candidats : plus de 300 questions ont été posées afin de préciser les attentes de Decoset. Enfin, après réception des candidatures et des offres, Decoset, assisté de son AMO a analysé les candidatures, que les élus ont validés en CDSP. Les offres initiales ont ensuite été analysées. Sur la base de cette analyse, la phase de consultation s'est poursuivie par une période de négociations avec les candidats retenus (envois de questions, réunions de négociations, finalisation des négociations, analyse des offres finales et avis du Président). Le Président, assisté d'élus ayant suivi la totalité de la procédure, a choisi le candidat le mieux disant selon les critères qui avaient été définis dans l'avis d'appel public à la concurrence. Ce choix a été présenté lors d'un comité syndical dédié et voté à l'unanimité par les élus de

Decoset. Après avoir respecté les délais et les publications nécessaires, le contrat a pu être signé avec le candidat sélectionné.

- **La période de prise en main** des installations par le candidat titulaire du nouveau contrat, communément appelé « phase de tuilage », qui a eu lieu entre le 03/12/2024 et le 31/12/2024. Pendant cette période, un gros travail de préparation de la fin des DSP a également été finalisé. Cela a fait l'objet d'un avenant spécifique pour chacune des deux DSP précisant les opérations de fin de contrat à réaliser. Ce travail se poursuit en 2025 et devra aboutir aux soldes de tout compte de chacune des délégations SETMI et Econotre.

---

• **ET ENFIN, LE DÉMARRAGE DU NOUVEAU CONTRAT DE DSP AU 1ER JANVIER 2025.**

---



**Le contrat de concession** a pour objet **la délégation du service public de traitement et de valorisation énergétique des ordures ménagères et assimilées** de DECOSET au moyen des UVE de Bessières et de Toulouse. Cet objet inclut l'exploitation et l'entretien des UVE et porte par ailleurs sur la conception, le financement et la réalisation des Travaux de Premier Etablissement à savoir principalement :

- La construction externalisée d'une **plateforme de traitement des mâchefers** de Toulouse ;
- **L'extension de l'IME sur le site de Bessières** pour la maturation des mâchefers de l'UVE de Toulouse (sauf en cas d'externalisation du traitement des mâchefers sur un autre site en amont de la déconstruction de l'aire de maturation existante sur le site de Toulouse pour libérer la zone de reconstruction de l'UVE) ;

- Le confortement pour le **maintien en fonctionnement de l'UVE de Toulouse** existante jusqu'à la mise en service de la nouvelle UVE (estimée courant 2030) dans la continuité de ceux déjà réalisés par DECOSET en 2023/2024 ;

- La **déconstruction/dépollution de l'IME existante** sur le site de Toulouse (afin de libérer la surface nécessaire à la construction de la Nouvelle UVE Toulouse) ;

- La **reconstruction de l'UVE de Toulouse** sur les sites de l'aire de maturation des mâchefers existante de Toulouse et de la déchèterie de Monlong.

Le 16 octobre 2024, le comité syndical de Decoset a accepté à la majorité absolue le choix du président Vincent Terrail-Novès de retenir le candidat Evoneo (société dédiée, 70% Suez et 30% Banque des Territoires).

En conclusion, le contrat de concession entre DECOSET et Evoneo vise à assurer le traitement et la valorisation énergétique des ordures ménagères, tout en prévoyant des **travaux d'extension et de construction d'infrastructures** nécessaires, garantissant ainsi la continuité du service public.



## UN NOUVEAU CENTRE DE TRI

Autre tournant opérationnel important pour Decoset en 2024 : **la construction du nouveau centre de tri de Bessières.**

Ce centre de tri, qui sera équipé des toutes dernières **technologies** disponibles en matière de tri, sera, à son lancement, le plus grand de France. Avec une capacité de traitement de 67 400 tonnes/an, ce site aura pour vocation de remplacer les deux centres de tris actuels du syndicat : Econotre (également situé à Bessières) et le centre de tri de Toulouse (situé impasse Marie Laurencin), transféré à Decoset, en provenance de Toulouse Métropole, au 1er janvier 2024.

Le premier semestre de l'année 2024 a vu le début du chantier de construction des bâtiments industriels et administratifs, chantier qui a duré 14 mois, du 14/11/2023 au 27/02/2025.

Ces bâtiments occupent respectivement un espace de 11 900 m<sup>2</sup> et 1 300 m<sup>2</sup>, laissant suffisamment de place à une modulation nécessaire dans le futur afin d'améliorer le centre de tri au moyen des nouvelles technologies disponibles.

Le deuxième semestre de 2024 a quant à lui été consacré à la mise en place du process industriel.

Le process est composé de :

- 2 trémies d'alimentation
- 8 équipements de tri mécaniques
- 21 trieurs optiques
- 6 équipements pour le tri des métaux
- 160 tapis
- 13 stockeurs dynamiques et 2 silos gravitaires
- 1 presse à paquet
- 2 presses à balles

Le tri est affiné par 22 agents sur 2 postes (soit 44 agents valoristes). Ils sont postés dans une cabine de tri de 430 m<sup>2</sup>, comprenant 11 tables de tri dont 2 bi-canales.



**VALCOPIA** C'EST LE  
NOM DU FUTUR CENTRE DE TRI DE  
DECOSET, VAL POUR  
« VALORISATION » ET COPIA, MOT  
LATIN POUR « RESSOURCES » !



Avec la construction de Valcopia, Decoset a obtenu la certification Bâtiment Durable Occitanie-Niveau Argent, pour le bâtiment administratif grâce notamment à :

02.

- Une orientation bioclimatique avec une façade principale orientée Sud
- Des protections solaires adaptées demi-saison et saison estivale
- Une toiture végétalisée
- De grands espaces perméables avec jardin d'infiltration
- Une installation Photovoltaïque conséquente 36 kWc sur le bâtiment administratif en autoconsommation
- Un niveau énergie Carbone E+C-
- Des matériaux biosourcés : Mur en ossature bois et laine de bois
- Des systèmes techniques performants

## UNE ÉVOLUTION DE LA GESTION DES DÉCHÈTERIES

AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE, LE SERVICE « **DÉCHÈTERIES** » DU SYNDICAT MIXTE DECOSET A ÉTÉ ÉGALEMENT TRÈS SOLLICITÉ.

En effet, le marché d'exploitation des déchèteries en prestation, concernant treize des déchèteries de Decoset, est arrivé à son terme durant l'année 2024. Au 1er novembre de la même année, un nouveau marché d'exploitation a été attribué pour une nouvelle période de 4 ans à la société Suez. Quelques particularités ont tout de même été ajoutées au marché, afin d'adapter le fonctionnement de ces déchèteries aux besoins des usagers, aux impératifs de service public et aux exigences actuelles en termes de traitement des déchets. Parmi ces mises à jour, quatre nouveautés ont été intégrées au marché :

- Intégration de la déchèterie de Blagnac dans un lot et passage en régie de la déchèterie de Plaisance dans le but d'améliorer la qualité du service aux usagers.

Durant l'année, le comité syndical a également approuvé la **création d'une nouvelle déchèterie**, chemin de Ribaute à Toulouse. Afin de répondre aux besoins du secteur Est de Toulouse Decoset a lancé une étude de faisabilité d'implantation d'une déchèterie sur un terrain chemin de Ribaute, étudié et mis à disposition par Toulouse Métropole. Cette étude de faisabilité a été suivie d'une procédure de concours pour la construction d'une déchèterie et la réalisation des dossiers

- Un **renforcement du réemploi**, via l'insertion des lots spécifiques au sein du marché : des agents valoristes doivent être identifiés dans les équipes des prestataires pour prioriser le réemploi.
- Une **harmonisation des horaires** en déchèterie, pour un meilleur accueil des usagers et pour limiter les coûts d'exploitation.
- Un renforcement du **respect du règlement intérieur** des déchèteries notamment en ce qui concerne le refus des professionnels à l'entrée des installations : mise en place d'un contrôle renforcé, notamment avec un responsable d'exploitation dédié sur chaque lot/secteur et un agent chargé de l'accueil en permanence à l'entrée du site.

administratifs nécessaires à sa construction et son exploitation. Le Permis de Construire et la demande d'autorisation d'exploiter ont été obtenues début 2025 et le **début des travaux** est prévu pour **septembre 2025**.



## 02. Mise aux normes et confortement de l'UVE de Toulouse

### DES TRAVAUX DE GRANDE AMPLEUR SUR L'UVE DE TOULOUSE SE POURSUIVENT

Des travaux de grande ampleur sur l'UVE de Toulouse se poursuivent.

Les travaux de **mise en conformité** et confortement, débutés en 2023 sur l'UVE de Toulouse, se sont poursuivis en 2024, pour un investissement total de 46 M€. Cet investissement représente le plus important programme de travaux effectués par Decoset depuis 2002-2006.

Réalisé en maîtrise d'ouvrage public, ce projet est piloté par le **service valorisation énergétique** de Decoset, assisté de l'ensemble des services du syndicat. Il a impliqué les

titulaires des marchés de travaux, leurs sous-traitants, le personnel d'exploitation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et les organismes de contrôle technique. Porté par la direction et les élus du syndicat, ce projet a impliqué jusqu'à 150 personnes

**L'enjeu 2024** : réaliser les travaux tout en maintenant l'exploitation partielle de l'UVE garantissant une continuité de service pour les adhérents de Decoset.

Arrêté depuis août 2023, le four n°2 a été redémarré en mai 2024. Par la suite, les fours 1, 3 et 4 ont été successivement, et tour à tour, mis à l'arrêt pour travaux. Une fois toutes ces périodes d'arrêt et de travaux effectuées, chaque ligne a redémarré en respectant les nouveaux seuils réglementaires.

Suite à ces travaux, des analyses des émissions ont été effectuées et les premiers résultats se montrent concluants et **conformes aux attendus**, comme présenté dans le tableau ci-contre.

En complément de la **mise en conformité du traitement des fumées aux dernières normes**, d'importants travaux de confortement sur les alimentations électriques et le système de pilotage de l'UVE ont également été réalisés en 2024. Ainsi, un nouveau système de supervision contrôle-commande a été mis en service en parallèle de l'ancien système, afin de permettre la continuité de l'exploitation.

L2	Seuil 2024 en mg/Nm <sup>3</sup> sec à 11% d'O <sub>2</sub>	juin 2024
Poussières	5	0,29
COT	10	0,11
HCl	8	1,19
SO <sub>2</sub>	40	7,96
NO <sub>x</sub>	150	128,2
NH <sub>3</sub>	10	0,18
CO	50	9,17
Hg	0,02	0,002
ng I-TEQ OTAN/m <sup>3</sup> sec ng		
Dioxines PCDD/F	0,08	0,0124



Changement du filtre à manches sur le four n°3.

### Système de contrôle-commande

Ce système informatique et électronique permet aux agents de l'UVE de vérifier le bon déroulement du processus : **respect des normes environnementales** de rejet atmosphérique, **surveillance de la température** des fours.

De plus, le parc des analyseurs de rejets de l'UVE, devenu vieillissant, a été renouvelé à 75%, dont l'intégralité des analyseurs en cheminée.

L'UVE répond de cette façon parfaitement à l'obligation de mesure des paramètres en cheminée et ce, 24 h/24 h et 365 j/365j, dès lors que les fours sont en service.

## LE PAYSAGE DU TERRITOIRE CHANGE

En juin 2024, le panache de fumées, visible depuis 1969, a définitivement disparu avec le passage en **traitement sec des fumées**. Il ne réapparaîtra éventuellement plus que lors des journées particulièrement froides et sèches, notamment en hiver, dû à l'expulsion de la vapeur d'eau issue des rejets par différence de température et d'humidité dans l'atmosphère.



*Cheminée après passage en traitement sec.*

### Traitement des fumées par voie sèche

À l'opposé du traitement humide, le procédé sec traite les fumées telles qu'elles se présentent à la sortie de la valorisation énergétique en faisant le nécessaire pour que la température soit compatible avec les technologies appliquées. Ceci suppose un système contrôlé de refroidissement, ici, par pulvérisation d'eau



*Travaux en cours et stalle fonctionnelle sur l'UVE de Bessières.*

## LA STALLE DE MÂCHEFERS SUR L'UVE DE BESSIÈRES

Au cours de l'année 2021, l'UVE de Bessières a connu un sinistre sur la stalle accueillant les mâchefers (dégradation de la toiture et fragilisation de la structure de supportage).

Ainsi, les équipements ont dû être retirés pour assurer la sécurité des opérateurs. Cette nouvelle structure, finalisée en août 2024, remplace à l'identique la structure d'origine et permet de **couvrir les mâchefers** bruts avant traitement.



Déconstruction du Hall 9

# 03.

**UNE PRÉSENCE TOUJOURS PLUS  
FORTE SUR LE TERRAIN, AU  
PLUS PRÈS DES USAGERS ET DES  
HABITANTS**

---

# Une réorganisation interne

## Les effectifs au 31/12/2024

- **152** agents
- **85** titulaires (soit 56%) et **67** contractuels (soit 44%)
- **44** femmes (soit 29%) et **108** hommes (soit 71%)
- **21** agents de catégorie A (soit 14%),
- **14** agents de catégorie B (soit 9%) et
- **117** agents de catégorie C (soit 77%).



## RECRUTEMENTS ET CRÉATION D'UNE NOUVELLE DIRECTION

Pour faire suite à l'adoption du Schéma Stratégique, les services se sont vus renforcés par les recrutements prévus dans le projet d'établissement. Ainsi, de **nouveaux agents** ont rejoint les équipes de Decoset : une directrice Transition et accompagnement aux changements, une responsable du Hall 9, une chargée de mission qualité et performance, un technicien bureau d'études, une chargée de communication, une chargée des marchés publics, une chargée de la relation aux usagers, un technicien projets innovants et data, une animatrice prévention et changement des comportements.

## TRANSFERT DU CENTRE DE TRI DE TOULOUSE

Au 1er janvier 2024, Decoset a intégré les agents du centre de tri de Toulouse dans le cadre du transfert de l'équipement, comme prévu dans les statuts. 25 agents titulaires ont rejoint le service Tri et Valorisation Matière et 25 agents contractuels ont été **recrutés**.

## ADAPTATION DE L'ORGANISATION SUR LES DÉCHÈTERIES

A l'occasion du renouvellement du marché d'exploitation des déchèteries, dont le terme était fixé au 31 octobre 2024, les élus de Decoset ont souhaité modifier certains points de l'organisation de ce service :

- **Harmonisation des horaires** d'ouverture et de fermeture de toutes les déchèteries (en régie et en prestation), dont extension des horaires d'ouverture entre 12h et 14h. Ce changement remplit plusieurs objectifs : offrir aux usagers une meilleure lisibilité, améliorer la qualité du service rendu et contribuer à une plus grande souplesse dans la gestion des plannings des agents.
- Reprise en régie et extension de l'ouverture le dimanche après-midi de la déchèterie de

Plaisance du Touch à compter du 1er novembre 2024, afin notamment d'optimiser les coûts de gestion, la qualité du service public rendu et le contrôle des entrées. Pour assurer le fonctionnement de cette installation, une nouvelle équipe a été recrutée, composée d'un chef d'équipe et 9 agents valoristes.

- La mise en œuvre du **plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** a permis, dans les différentes procédures de recrutement menées en 2024, de féminiser les effectifs sur des missions techniques d'agents valoristes ou d'agents de tri.

## DECOSET POURSUIT SA STRUCTURATION EN MATIÈRE DE RH ET D'ORGANISATION

Plusieurs documents et règlements ont été mis à jour en 2024, et de nouveaux documents cadres sont venus les compléter :

- Règlement du temps de travail
- Règlement des frais liés aux déplacements
- Charte des ressources informatiques et des systèmes d'informations
- Règlement d'utilisation des véhicules

### Emploi des travailleurs en situation de handicap

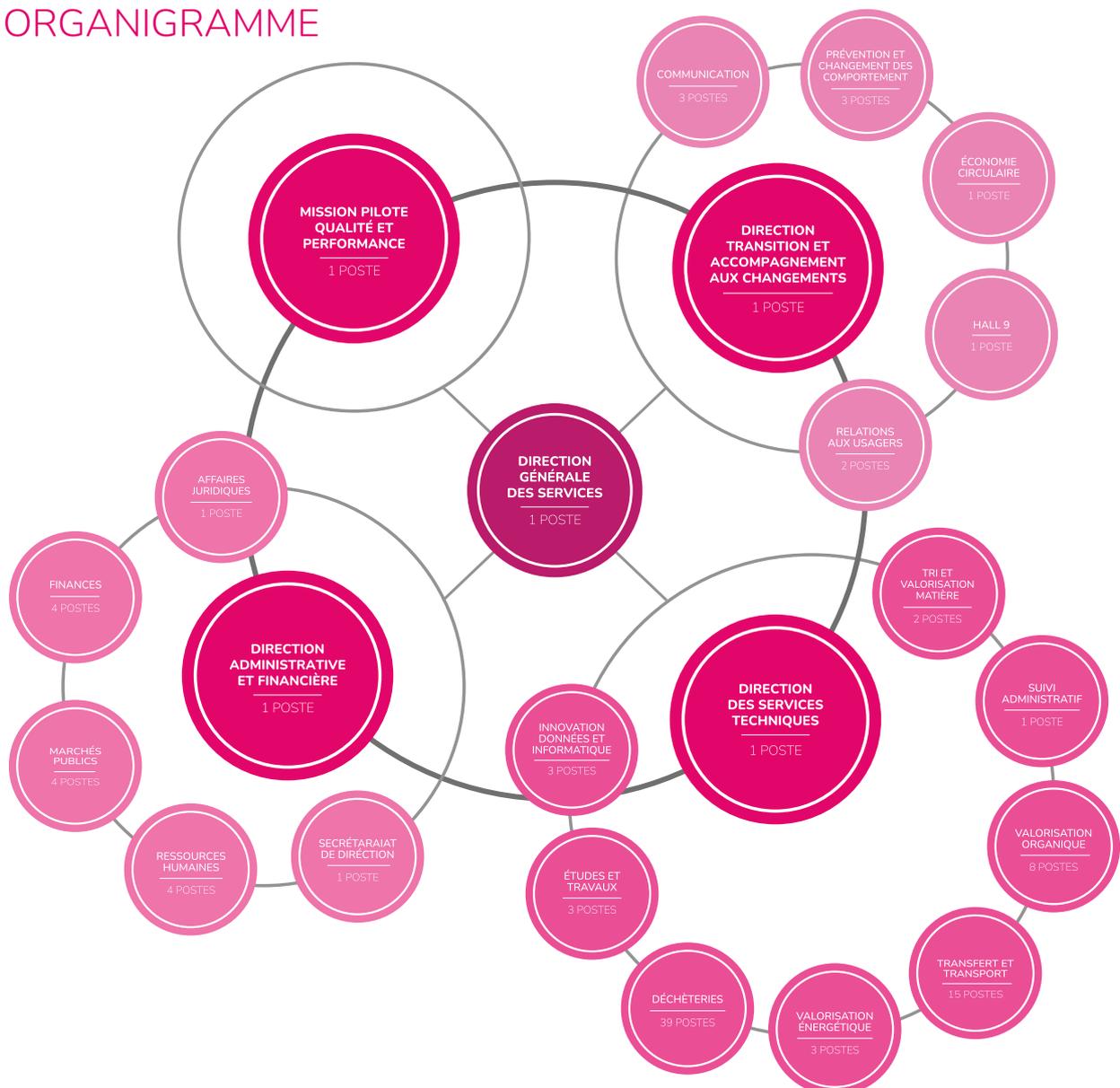
Tout employeur public qui emploie au moins 20 agents à temps plein ou équivalent doit compter au moins 6 % de personnes en situation de handicap sur son effectif global d'agents. Au

31 décembre 2024, Decoset comptait dans son effectif total 6,94% de bénéficiaires de l'obligation d'emplois rémunérés.

### Politique de gestion des données personnelles

Un projet transversal, porté par le service des affaires juridiques, mené sur toute l'année avec l'ensemble des services de Decoset, a permis d'aboutir à l'élaboration et l'adoption, en décembre 2024, d'une politique de gestion des données personnelles. Cette politique s'applique en interne mais également dans toutes les relations externes avec les usagers, élus et techniciens des EPCI ou encore les nombreux prestataires.

## ORGANIGRAMME



# La poursuite de la concertation continue

L'ANNÉE 2024 A ÉGALEMENT ÉTÉ MARQUÉ PAR UNE **MOBILISATION FORTE** DES INSTANCES DE GOUVERNANCE DE LA CONCERTATION CONTINUE RELATIVE À L'UVE DE TOULOUSE.

## LES INSTANCES

Composées notamment d'un comité de pilotage, d'un groupe de travail sur le suivi de la **qualité de l'air** et d'un groupe de travail sur le suivi de l'étude de sites alternatifs, les instances se sont réunies à huit reprises durant l'année.

Outre le comité de pilotage, qui s'est réuni à trois reprises afin de préparer et suivre le dispositif mis en place sur l'année 2024, et le groupe de travail sur le suivi de la qualité de l'air, qui s'est réuni une fois en présence d'ATMO Occitanie, c'est le groupe de travail sur le suivi de l'étude des sites alternatifs qui a occupé la gouvernance de la concertation durant plusieurs mois.

Au cours des quatre réunions du groupe de l'année 2024, les membres ont travaillé, en co-construction avec Decoset, à la rédaction d'un **cahier des charges**, au recrutement d'un prestataire et au choix des critères de notation afin de faire émerger des sites alternatifs à mettre en comparaison avec le site actuel de l'UVE de Toulouse pour la construction de la future usine.

En effet, à l'issue de la **concertation préalable**, l'analyse de sites alternatifs présentée par Decoset n'ayant pas été jugée suffisamment étayée par le public, le syndicat s'était engagé

à effectuer une étude de sites complémentaire par un prestataire indépendant.

Le groupe de travail sur le suivi de l'étude des sites alternatifs a ainsi été créé afin de répondre à cette demande.

Les deux premières réunions, qui se sont tenues sur le premier semestre de l'année, ont permis de définir les critères pondérables et impondérables devant être intégrés au cahier des charges afin de recruter un prestataire, ainsi qu'à choisir le bureau d'étude en charge de mener l'**étude cartographique** sur l'année 2024.

Les réunions du deuxième semestre ont, quant à elles, permis de présenter le bureau d'étude et la **méthodologie** de ce dernier au groupe de travail, et par la suite de présenter les différents critères et sous-critères allant être utilisés pour l'étude cartographique. Ces critères ont fait l'objet d'échanges avec les membres du groupe de travail et ont été ajustés suite aux différents avis entendus.

Dans la continuité de l'année précédente, 2024 a été dense en termes de concertation continue. Les instances de gouvernance mise en place précédemment ont été maintenues :

- **Comité de pilotage** – Validation des dispositifs de concertation, suivi de la concertation et de l'association des publics durant l'année de concertation
- **Groupes de travail** – émanations du comité de pilotage permettant de travailler sur des sujets spécifiques : suivi de la qualité de l'air et suivi de l'étude cartographique de sites alternatifs
- **Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)** – permettant d'assurer le suivi des services publics délégués par Decoset à des tiers (UVE de Toulouse et Bessières, 13 déchèteries, ...)

## LE DISPOSITIF 2024

De **nombreuses rencontres** ont permis de **rassembler le public**, tout au long de l'année :

### Mars

Des **rencontres mobiles**, sous forme de stands, à l'INSA et dans le quartier de La Reynerie, afin de porter le **débat** sur le projet de reconstruction de l'UVE de Toulouse, auprès de publics habituellement éloignés de ces discussions.



### Janvier

**Webinaire** de présentation du fonctionnement des **DSP** (Délégations de Services Publics) et plus précisément de la future DSP de Decoset.

### Avril

- Intervention à la réunion mensuelle de l'association des habitants de Lafourguette afin de présenter l'**avancement des travaux de rénovation en cours sur l'UVE de Toulouse** ainsi que leur impact sur le fonctionnement de l'UVE, et également les mesures effectuées par ATMO Occitanie autour de l'usine.
- Une journée portes ouvertes sur la déchèterie de Plaisance-du-Touch, avec différents stands de sensibilisation à la réduction des déchets et un stand de concertation permettant d'amener le public vers les débats sur le futur de l'UVE de Toulouse.

### Septembre

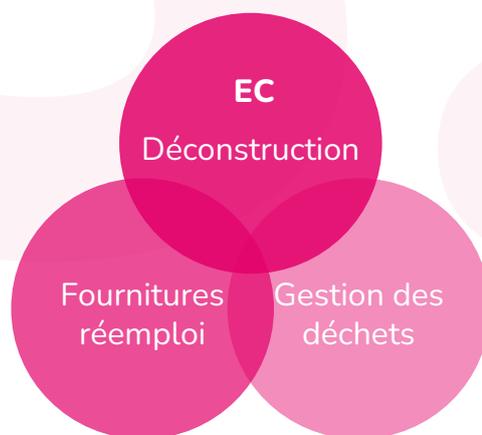
**Conférence annuelle élargie** en présence du président de Decoset et de nombreux élu.e.s, pour la première fois, Decoset organise une **conférence** ouverte à toutes et tous et permettant de présenter le syndicat au grand public. Au programme, présentation du rapport d'activité, présentation du **schéma stratégique 2023-2040**, point d'avancement sur la concertation continue et échanges avec le public. Cette rencontre marque le lancement d'un événement que le syndicat souhaite pérenne dans les années à venir.



## TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU HALL 9, BÂTIMENT DE L'ANCIEN PARC DES EXPOSITIONS

L'ambition de ce projet est d'accompagner au changement de pratiques des habitants, mais aussi d'**innover** et d'**expérimenter** en fédérant les professionnels du BTP autour d'une **réhabilitation éco-exemplaire** du bâtiment. Ce projet fait partie des 8 chantiers pilotes exemplaires du programme européen **LIFE Waste2build**, porté par **Toulouse Métropole**. Ce dispositif innovant vise à développer le réemploi des matériaux et à optimiser le recyclage et la valorisation des déchets issus du BTP sur l'ensemble de l'aire toulousaine. Decoset a innové en matière de marché public et de travaux de déconstruction / construction

en créant un lot spécifique **économie circulaire**. Il s'agit d'une réelle innovation voire d'une première en France. Ce lot «économie circulaire» comprend en effet 3 missions connectées tout au long du chantier de déconstruction / construction :



## VOLET DÉCONSTRUCTION ET GESTION DES DÉCHETS

Le volet déconstruction concerne l'ensemble des prestations de dépose soignée des éléments réemployés in situ ou ex situ (coffret électrique, isolant, parpaings, signalétique, portes, ...) ainsi que le tri des différentes ressources récupérées.

Les travaux de déconstruction se sont divisés en 5 grandes étapes : la **dépose soignée** de la toiture, du bardage et des menuiseries des murs périphériques, la dépose de l'ensemble des équipements électrique (tableau, luminaires,...), de chauffage (aérothermes) et de l'ensemble incendie, la démolition du sol existant (enrobé) et enfin la **remise en état** de l'ensemble des portiques existant par décapage et mise en peinture anti-rouille.

Volet Gestion des déchets concerne quant à lui :

- La mise en place du tri 7 flux (bennes...),
- La sensibilisation et la police de chantier,
- La traçabilité intégrale des flux,
- La reprise intégrale des déchets triés par les éco-organismes.

**HALL 9** CHANTIER  
ÉCO-EXEMPLAIRE



Volet Réemploi : recherche et fourniture de matériaux de réemploi pour les entreprises de construction. Le titulaire du lot agit comme une plateforme de collecte et de mise à disposition de **matériaux de réemploi**.

- **Préparation** : nettoyage, manutention et requalification des matériaux,
- **Mise à disposition aux entreprises** : conditionnement, marquage, étiquetage, avis bureau de contrôle et validation MOE,
- **Stockage**, gestion d'une plateforme physique de matériaux et matériels de réemploi,
- **Pilotage du sourcing** et recherche de ressources ex situ, traçabilité globale des boucles dont la plateforme numérique et les plateformes physiques créées dans le cadre de l'opération W2B \*.



*\*Cette mission est réalisée par les entreprises titulaires du Lot en partenariat avec la Maîtrise d'œuvre (Seuil) et l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage spécialisée en Economie circulaire (Synthetic) qui fait partie également du consortium W2B.*

Les marchés de travaux ont été lancés et attribués courant 2024. Des **objectifs** sur le réemploi de matériaux et sur le recyclage des déchets ont ainsi été fixés et intégrés dans le cadre des documents de consultation des marchés de travaux.

Les entreprises titulaires de ce lot sont SOBRA, ECO MATIR, METAMO et CAPRIONIS.

La phase de **déconstruction** s'est déroulée d'octobre à début décembre 2024. Elle a permis de cibler des éléments qui seront réemployés sur le territoire ou même directement dans le futur projet.

Plusieurs opérations successives ont été menées efficacement : curage intérieur (retrait des équipements divers), curage de l'enveloppe (enlèvement du bardage extérieur) et curage de la structure.

### Opérations de curage

Il s'agit des opérations consistant à **nettoyer un bâtiment de tous ses éléments non constructifs**, c'est-à-dire les menuiseries, les cloisons, les revêtements, le béton détérioré, etc.



## UNE PROCÉDURE INNOVANTE POUR UN PROJET VERTUEUX

Via le chantier du Hall 9, Decoset s'engage dans une démarche **innovante** en mettant l'économie circulaire et le **réemploi** au cœur du projet. Le marché de travaux, qui consiste en la réhabilitation d'un bâtiment laissé en friche, prévoit la déconstruction sélective du bâti, la dépose soignée pour le réemploi, la réutilisation ou le recyclage des différents éléments.

Un lot spécifique « Economie circulaire », pierre angulaire du chantier, attribué à un groupement d'acteurs de l'économie circulaire, permet de garantir la déconstruction sélective, de coordonner l'utilisation systématique des matériels et matériaux de réemploi, d'approvisionner les autres lots en fourniture de réemploi, et d'**assurer la qualité de la gestion des déchets**.

# Les actions de prévention se poursuivent

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

EN 2024, DECOSET A LANCÉ DES INITIATIVES INNOVANTES POUR **SENSIBILISER LE PUBLIC À LA GESTION DES DÉCHETS ET PROMOUVOIR DES PRATIQUES DURABLES.**

## JANVIER : VISITES DE NOS INSTALLATIONS

Depuis le 1er janvier 2024, à la suite du transfert du centre de tri de Toulouse, Decoset organise et anime des visites pédagogiques au centre de tri, en complément de celles de la déchèterie de Plaisance-du-Touch. Ces visites sont une occasion idéale pour sensibiliser le public aux enjeux du tri des déchets et à l'importance de la gestion des déchets.

## AVRIL : JOURNÉE D'ÉCHANGES PLPDMA

Deux fois par an, Decoset organise une journée d'échange pour les animateurs des programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) des 8 EPCI

adhérents. Cette initiative permet de partager des expériences, de capitaliser sur les bonnes pratiques et de mener des actions communes pour une meilleure prévention des déchets.

## MAI/JUIN : STAND DE SENSIBILISATION «MON JARDIN ZÉRO DÉCHET»

Decoset anime un stand de sensibilisation sur les ressources végétales lors de divers événements sur le territoire. À travers des mallettes pédagogiques, les participants découvrent des techniques de gestion in situ des déchets végétaux. Ce stand est disponible gratuitement pour les collectivités adhérentes.



**Avril**

Journée d'échanges  
PLPDMA

**Janvier**

Visites de nos  
installations

**Mai/Juin**

Mon jardin  
zéro déchet

### JUILLET / AOÛT : PANNEAUX EN DÉCHÈTERIE

Dans le cadre d'un appel à projet Ademe/ Région, des panneaux de communication sur les ressources végétales ont été installés dans 14 des 20 déchèteries. Ces panneaux informent sur des pratiques utiles, comme le broyage de 80% des végétaux avec une tondeuse et l'utilisation de tontes de gazon comme paillage.

### NOVEMBRE : STAND RÉEMPLOI

Le stand de sensibilisation au réemploi, scénarisé à partir du guide du réemploi, permet aux participants de découvrir des alternatives à l'achat neuf et des astuces pour réparer des objets. Ce stand est également prêté gratuitement aux collectivités adhérentes.

### DÉCEMBRE : PARCOURS DE VISITE - VALCOPIA

À la fin de l'année 2024, les lots du marché pour la fourniture et l'installation des équipements scénographiques du parcours de visite du centre de tri de Bessières ont été attribués. Ce parcours permettra de découvrir le fonctionnement du plus grand centre de tri de France, avec un espace pédagogique de 300 m<sup>2</sup> pour sensibiliser aux enjeux de la gestion des déchets.



Scannez pour consulter le guide du réemploi



### Les chiffres clés de 2024

- **1400** personnes ont visité le centre de tri de Toulouse ou la déchèterie de Plaisance-du-Touch (72 visites animées).
- **200** participants aux ateliers « Mon Jardin Zéro Déchet ».
- **1000** personnes sensibilisées au réemploi.
- **720** participants sur les stands de sensibilisation (participation à 32 événements).

**Juillet/Août**  
Panneaux en  
déchèterie

**Novembre**  
Stand  
réemploi

**Décembre**  
Parcours de  
visite - Valcopia



Unité de Valorisation Energétique de Toulouse

04.4.

**INDICATEURS TECHNIQUES ET  
FINANCIERS**

---

# Flux et gisements



## Emballages et papiers - Collectes sélectives

47 787 t

Apports extérieurs  
348 t

EPCI hors  
Toulouse  
Métropole  
14 333 t

Toulouse  
Métropole  
32 805 t



## Déchèteries

112 470 t

Conventions tripartites Decoset/  
Suez et acteurs du réemploi

112 470 t

Réemploi  
424 t

Filières de valorisation et de traitement dans le cadre  
du marché avec Suez, Paprec et la régie Decoset

Déchets végétaux  
(Valorisation organique)  
37 773 t

Gravats  
(Autre valorisation)  
21 764 t

Tout-venant résiduel (TVI/  
TVNI)  
21 774 t

Bois, métaux,  
cartons, mobilier,  
DEEE...  
(Valorisation matière)  
29 859 t

Déchets dangereux  
(Filières DD)  
876 t



## Encombrants

12 630 t

12 630 t

EPCI hors  
Toulouse  
Métropole  
846 t

Toulouse  
Métropole  
10 010 t

Apports  
extérieurs  
1 774 t



## Déchets végétaux

30 748 t \*

30 748 t

Apports  
extérieurs  
158 t

EPCI hors  
Toulouse  
Métropole  
4 154 t

Toulouse  
Métropole  
23 436 t

\*Hors déchèteries.



## Incinération

406 840 t

406 840 t

UVE Bessières  
2050 67 t

UVE Toulouse  
201 773 t

Apports  
extérieurs  
79 862 t

Decoset  
125 205 t

Decoset  
141 568 t

Apports  
extérieurs  
60 205 t

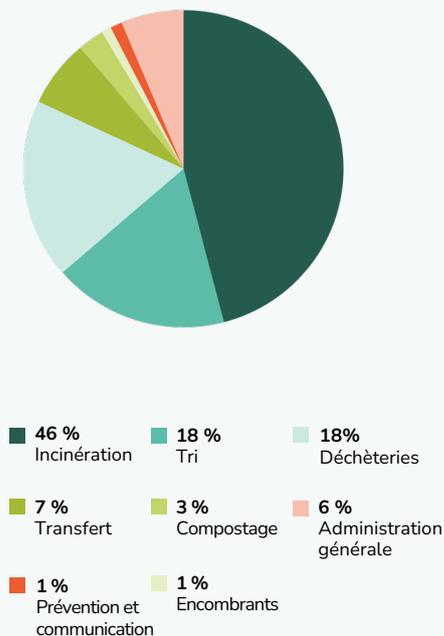
# Indicateurs techniques et financiers

## RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes de l'année	87,99 M €	41,23 M €	129,22 M €
Dépenses de l'année	72,81 M €	45,62 M €	118,43 M €
Résultat de l'année	15,19 M €	-4,39 M €	10,8 M €
Reprise résultat antérieur	25,84 M €	0,96 M €	26,8 M €
<b>Total</b>	<b>41,03 M €</b>	<b>-3,43 M €</b>	<b>37,6 M €</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Répartition des dépenses par filière



### Section de fonctionnement en 2024

Charges à caractère général (011)	63,32 M €
Charges de personnel (012)	6,84 M €
Autres charge de gestion (65)	0,4 M €
Intérêts de la dette (66)	1,35 M €
Dotations aux amortissements (67)	0,90 M €

**Total** **72,81 M €**

### Répartition des dépenses par service

Exploitation	Incinération	33,02 M €
	Encombrants	0,72 M €
	Transfert	4,92 M €
	Déchèteries publiques	13,17 M €
	Compostage	1,93 M €
	Tri	12,75 M €

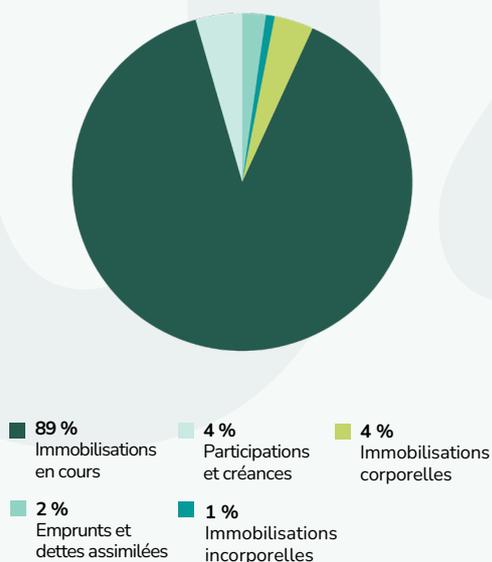
Moyens généraux	Administration générale	4,55 M €
	Prévention et communication	0,85 M €

**Total** **71,91 M €\***

\*Hors amortissements

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Répartition des dépenses par chapitre



### Section d'investissement en 2024

Emprunts et dettes assimilées (16)	1,02 M€
Immobilisations incorporelles (20)	0,38 M€
Immobilisations corporelles (21)	1,7 M€
Immobilisations en cours (23)	40,51 M€
Participations et créances (26)	2,02 M€

**Total 45,63 M€**

### Répartition des dépenses d'équipement par opération

Construction d'un nouveau centre de tri	29,04 M€
Rénovation de l'UVE de Toulouse	11,06 M€
Acquisitions foncières pour futurs projets	0,66 M€
Réhabilitation du Hall 9	0,53 M€
Véhicules	0,49 M€
Travaux d'entretien des déchèteries	0,33 M€
Equipement des déchèteries	0,15 M€
Construction d'une déchèterie (Ribaute)	0,07 M€
Travaux locaux Decoset	0,05 M€
Mise en place d'un outil de gestion des données	0,05 M€
Construction d'une plateforme bois et déchets verts	0,04 M€
Mise en place d'un nouveau site internet	0,03 M€
Agrandissement déchèterie de Fronton	0,03 M€
Achat de matériel de bureau	0,02 M€
Autres	0,03 M€

**Total (hors dette) 42,59 M€**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges	0,27 M€
Produits de services, du domaine et ventes diverses	77,07 M€
Dotations, subventions et participations	0,95 M€
Autres produits de gestion courante	9,70 M€

**Total 87,99 M€**

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	0,32 M€
Amortissements	0,90 M€
Opérations patrimoniales (ordre)	2,01 M€
Emprunt	38,00 M€

**Total 41,23 M€**

## COÛT GLOBAL/HAB

**61,21  
€/hab\***

30,80 €/hab Incinération	11,46 €/hab Déchèteries	4,59 €/hab Transfert
1,80 €/hab Végétaux	11,89 €/hab Tri	0,67 €/hab Encombrants

\* Sur la base d'un total de 1 072 369 habitants en 2024

# Budget vert

L'article 191 de la loi de finances pour 2024 introduit une nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de mesurer l'impact des budgets locaux sur la **transition écologique**. Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement et, ainsi, faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national.



**Chaque collectivité est libre de coter les dépenses avec ses propres outils et selon 6 axes.**

**Axe 1 :** Lutte contre le changement climatique

**Axe 2 :** Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels.

**Axe 3 :** Gestion des ressources en eau.

**Axe 4 :** Transition vers l'économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques.

**Axe 5 :** Lutte contre les pollutions de l'air et des sols.

**Axe 6 :** Préservation de la biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

LES PRINCIPALES AFFECTATIONS POUR L'ANNÉE 2024 À DECOSET CONCERNENT DEUX GRANDS PROJETS QUI REPRÉSENTENT **94%** DES INVESTISSEMENTS DE 2024.

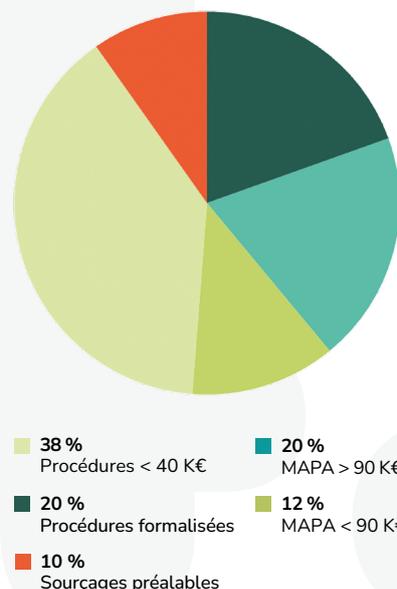
- **29 M€ d'investissement** dans les travaux de rénovation de l'UVE de Toulouse, ayant notamment permis de réduire les émissions, sont plutôt favorables à la lutte contre le changement climatique et à la lutte contre les pollutions de l'air.
- **11 M€ d'investissement** dans la construction du nouveau centre de tri de Bessières, ayant permis d'optimiser les process de tri et d'élargir les possibilités de recyclage (extension des consignes de tri), sont plutôt favorables à la transition vers l'économie circulaire et la gestion des déchets.



## BILAN DES PROCÉDURES DE MISE EN CONCURRENCE

En 2024, **39 procédures** de mise en concurrence ont été lancées :

- 15 procédures formalisées (soit 38%),
- 8 marchés à procédures adaptées supérieurs à 90 K€ (soit 21%),
- 4 marchés à procédures adaptées inférieurs à 90 K€ (soit 10%),
- 12 procédures en dessous du seuil de 40 K€ (soit 31%).



### L'insertion dans les marchés de Decoset

L'année 2024 voit s'achever le marché d'exploitation des déchèteries conclu pour la période 2018-2024, pour lequel des objectifs de volume d'heures d'insertion avaient été fixés. Le bilan est très positif :

- Déchèteries secteur Nord : 13 447 heures réalisées pour 8 100 heures prévues
- Déchèteries secteur Ouest : 16 143 heures réalisées pour 5 400 heures prévues
- Déchèteries secteur Sud : 10 687 heures réalisées pour 4 500 heures prévues
- Tranche d'âge des participants :
  - Moins de 26 ans : 13 (soit 8%)
  - De 26 à 50 ans : 119 (soit 75%)
  - Plus de 50 ans : 26 (soit 17%)
  - Répartition par genre : 35% femmes / 65% hommes

Dans la continuité, plusieurs marchés attribués en 2024 fixent des objectifs aux prestataires. Parmi les plus ambitieux, on peut citer les travaux de réhabilitation du Hall 9, l'entretien et l'animation des jardins pédagogiques ou encore la gestion des zones de réemploi sur les déchèteries. Decoset souhaite utiliser le levier de la commande publique pour promouvoir les achats responsables tant sur un plan environnemental que social. Il a ainsi adopté un SPASER qui affiche des priorités et actions dans ces domaines.

### Les marchés d'assurances

En 2024, le service des affaires juridiques a lancé le 1er marché d'assurance Tous risques chantiers et dommages aux biens dans le cadre du chantier du Hall 9. De nouveaux marchés d'assurance responsabilité civile, flotte automobile et dommage aux biens ont également pu être attribués dans un contexte national tendu.

La stratégie globale de Decoset sera traduite dans une politique assurantielle en 2025.



Jardin pédagogique de Plaisance-du-Touch



## Syndicat Mixte Decoset

2-4 rue Jean Giono - 31130 Balma  
05 82 06 18 30 | [contact@decoset.fr](mailto:contact@decoset.fr)  
[www.decoset.fr](http://www.decoset.fr)

**decoset**

